GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

TARIFS ELECTRICITE 2017 TARIF MT PRO B

1. Généralités

La livraison d'énergie est soumise aux "Conditions générales de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie électrique". Celles-ci, ainsi que la structure tarifaire en vigueur, prennent en compte les exigences de la Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEl), de son Ordonnance (OApEl), ainsi que les recommandations de la branche.

2. Conditions d'accès au tarif MT Pro B

Destiné aux industries et commerces à très grandes consommations.

Fourniture pour une puissance supérieure à 380 kW, selon recommandations de la branche.

3. Prix

Energie

Tarif Normal	**cts / kWh**	**7.13**
Tarif Réduit	**cts / kWh**	**5.03**

Timbre d'acheminement (transport du courant)

Contribution de base	**CHF / mois**	**95.09**
Tarif Normal	**cts / kWh**	**2.38**
Tarif Réduit	**cts / kWh**	**1.54**
Puissance	**CHF / kW / mois**	**5.98**
Réactif	**cts / kvarh**	**3.80**
Services système	**cts / kWh**	**0.40**

La puissance facturée correspond à la puissance mensuelle maximale soutirée, mais au minimum 220 kW / mois pour les tarifs MT Pro.

En fonction de la commune du site de consommation, une redevance de 6% sur le timbre d'acheminement peut s'ajouter aux prix de l'électricité.

Selon la Loi sur l'Energie (LEne) art. 15b al.4, un supplément de 1.4 ct / KWh pour les énergies renouvelables est perçu en 2017 et restitué à l'organe responsable (Fondation Rétribution à prix coûtant du courant injecté).

Selon la Loi sur l'Energie (LEne) art. 15a^{bis}, un supplément de 0.1 ct / KWh pour la protection des eaux et des poissons est perçu en 2017 et restitué à Swissgrid.

4. Différence entre tarifs MT Pro A et B

Le tarif le plus avantageux pour le client est attribué automatiquement sur la base de la DUP (Durée d'Utilisation de la Puissance) de l'année précédant celle où a lieu le décompte.
La DUP de référence se situe aux environs de 3'500 heures / an et peut varier en fonction de la consommation annuelle.

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

5. Mesure de l'énergie

L'enregistrement des kWh s'effectue au moyen d'un compteur agréé par le METAS.

La participation aux frais de mesure est comprise dans les prix indiqués ci-dessus.

6. Commentaires

En 2017, les tarifs d'énergie seront automatiquement associés au produit standard (plus de 90% hydraulique, part restante composée d'autres énergies renouvelables).

Les clients désirant un autre mix énergétique doivent en informer Gruyère Energie SA (GESA) soit sur notre site Internet (www.gruyere-energie.ch/mix-energetique) soit par téléphone (026/919.23.23)

Tarifs hors TVA, applicables après le relevé de décembre 2016.